

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le samedi 25 novembre 2023

PÊCHE, UN NOUVEAU COUP DUR POUR L'ÉCONOMIE BRETONNE

L'armement de pêche au thon « Via Avenir » anciennement connu sous le nom d'Armement Saupiquet est en voie de cessation d'activité.

Bien qu'appartenant à un groupe italien, l'entreprise basée à Concarneau emploie 58 marins français qui seront tous à terme licenciés.

L'armement a expliqué que sa décision était dictée par l'impasse dans laquelle elle se trouvait face à l'augmentation des coûts d'exploitation des navires (prix du carburant, coûts d'entretien et des réparations) mais aussi à cause du poids des réglementations, des quotas et des pressions qui pèsent spécifiquement sur ce métier.

A ce sujet on peut noter que les reporters de l'émission Envoyé Spécial de 2019, qui ont accusé les bateaux français de surexploiter les ressources, se sont bien gardés de mener leurs investigations sur les bateaux chinois et coréens qui pêchent dans les mêmes zones d'Afrique de l'Ouest ou de l'Océan Indien.

Résultat les armements vendent les bateaux (cas de « Via Avenir » mais aussi d'autres armements locaux) ou mettent la clé sous la porte avec pour conséquence la perte des savoirs faire de ce métier maîtrisé par les marins et les entreprises du port de Concarneau.

Le comble, c'est que demain les conserveries bretonnes qui produisent le thon en boîte seront obligées d'importer du poisson pêché par les bateaux des armements concurrents chinois ou coréens pour continuer à alimenter les rayons de nos supermarchés !

La délégation Reconquête! du Finistère déplore cette situation et constate qu'une fois de plus une partie des causes de la perte de nos savoirs faire locaux et l'abandon d'un nouveau domaine d'autonomie alimentaire important pour les consommateurs est la conséquence du poids des règlements que nous sommes seuls à adopter et à faire peser sur les bateaux et nos marins.

PIERRECOUEDELO
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE